

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXIV

Québec, 30 septembre 1911

No 8

DIRECTEUR, M. L'ABBE V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 113. — Les Quarante-Heures de la semaine, 113. — Apostolat de la Prière, 114. — Une conversion, 114. — Chronique diocésaine, 115. — Notes liturgiques, 115. — L'étude du latin, 116. — La prononciation latine, 117. — Déformations religieuses en France, 120. — En Angleterre, 123. — Pour les monographies paroissiales, 123.

Calendrier

— o —

DIM	n	XVII apr. Pent. et 1 Oct. Sol. du Très Saint Rosaire . 2 cl.
		<i>Agr.</i> de la Ste Vge. II Vép., mém. des suiv., de S. Remi
1 Lend	b	SS. Anges Gardiens, <i>dbl. maj.</i> (II Vép.) et du dim.
2 Mardi	†vr	De la fête.
3 Merçr	b	S. François d'Assise, confesseur, <i>dbl. maj.</i>
4 Jeudi	†b	Du S. Sacrement.
5 Vend	n	S. Bruno, confesseur.
6 Sam.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

1^{er} octobre, L'Ange-Gardien. — 2, Saints-Anges. — 3, Saint-Remi. — 4, Saint-Vital de Lambton. — 5, Saint-Remi. — 6, Saint-François-du-Sud. — 7, Saint-Jean-Chrysostome.

Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour octobre 1911 : *Les Missions d'Éthiopie.*

Les missionnaires d'Éthiopie, les Lazaristes et les Capucins, successeurs des Jésuites portugais, méritent toute la sympathie des catholiques. Leur ministère rencontre des difficultés inextricables, communes à tous les pays schismatiques. Et cependant, comme il importe que les Abyssins aient, dans une foi catholique solide, une force qui les défende contre la tentation matérialiste et athée qui menace tous les peuples rapidement arrivés, comme ils sont en train de le faire, à la civilisation !

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR OCTOBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les Missions d'Éthiopie.

Résolution apostolique : J'aiderai, au moins de mes prières, les missionnaires d'Éthiopie.

— * * —

Une conversion

— o —

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le scandale qui, il y a deux ans à peine, émut si vivement les consciences catholiques. Un professeur israélite, muni de lettres de recommandation qui ne mentionnaient pas son culte, avait obtenu d'assister à la messe du Souverain Pontife. Inconscient sans doute de l'acte qu'il allait accomplir, il s'était présenté à la sainte table avec les autres fidèles et avait communiqué. La miséricorde divine vient de toucher cette âme. On nous annonce d'Allemagne que le communiant sacrilège est converti à la foi chrétienne. Dieu a fait sortir le bien du mal.

(*Annales de Notre-Dame de Sion.*)

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Alb. Côté, vicaire à Saint-Roch de Québec ;

" " L. Bolduc, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec ;

" " Alp. Tremblay, vicaire à Saint-Maurice de Thetford ;

" " Aur. Dion, chapelain du couvent de Bellevue ;

" " Æm. Michaud, vicaire à Deschambault ;

" " Eug. Miller, vicaire à Saint-Jean-Deschaillons ;

" " Cyr. Labrecque, vicaire à Saint-Raymond.

— Dimanche matin, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré les ORDRES MINEURS à MM. Damaso Maranda, Edmond Poiré et Miles O'Farrell, *du diocèse de Québec.*

— Dimanche soir, S. G. Mgr l'Archevêque a donné la confirmation dans la paroisse de Notre-Dame de la Garde, Québec.

— De samedi à lundi dernier, S. G. Mgr l'Auxiliaire et M. l'abbé Sauvageau ont prêché une retraite de tempérance dans la paroisse de l'Islet.

— Cette semaine, mercredi et jeudi, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a tenu sa session d'automne. A cette occasion, NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec ont été les hôtes de l'Archevêché. Toutefois, S. G. Mgr le vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, qui vient d'arriver d'Europe, n'a pu se trouver à cette réunion, non plus que S. G. Mgr l'archevêque d'Ottawa.

— Bien que soit incessamment attendue l'arrivée des bulles de S. G. Mgr l'évêque de Régina, la date de sa consécration épiscopale n'a pu encore être définitivement fixée, au moment où nous imprimons.

Notes liturgiques

— o —

1° *Est-il exact, comme le pensent certains confrères, que pour les encensements pendant la messe chantée devant le Saint Sacrement exposé, le prêtre ne bénit pas l'encens ?*

2° *Peut-on encenser une statue de l'Enfant Jésus exposée dans le temps de Noël ?*

Ad I^m. — La règle est de ne pas bénir l'encens lorsqu'on doit

encenser seulement le Saint Sacrement : par exemple, dans les Saluts, au début de l'exposition qui précède la messe ainsi que pour la bénédiction qui la termine. Mais pour l'encensement des oblats, de l'autel, on bénit à l'ordinaire quoique le Saint Sacrement doive être encensé au cours de cette action. Ce qui a pu tromper nos confrères, c'est que le diacre ne baise pas la main du célébrant en lui présentant la navette : ce sont deux choses distinctes. De même aux funérailles on bénit l'encens, quoique le diacre omette également les baisers.

A ce propos, nous rappelons que la formule dont on se sert est différente selon que l'on demande la bénédiction pour soi-même ou pour des objets. S'agit-il de chanter une leçon de l'office, l'évangile à la messe, on dit au prêtre : *Jube, Domne, benedicere*. S'agit-il de faire bénir l'encens, l'eau qui est versée dans le calice : *Benedicite, poter reverende*. — *Pater Reverendissime*, si l'on s'adresse à l'évêque.

Ad II^m. — Présentée dans ces termes, la question est trop générale : il faut distinguer.

1° Si la statue est exposée au maître-autel, le prêtre, tant à la messe qu'aux vêpres, l'encense après la Croix et de trois coups comme la Croix.

2° Si elle se trouve à un autel latéral ou sur un piédestal en avant du chœur, il l'encense après l'autel à *Magnificat*, mais non pas à la messe, comme on l'a dit dans la *Semaine*, année 1910, page 195.

3° Enfin, s'il y a exposition du Saint Sacrement, on ne saurait placer au maître-autel la statue de l'Enfant Jésus, mais elle peut l'être à l'autel latéral. En ce cas, elle n'est pas encensée.

ON. MACH. Z.

(*Semaine religieuse d'Arras.*)

L'étude du latin

... A l'heure actuelle, dans toutes les branches des connaissances humaines, étant donné les progrès de l'activité scientifique dans tous les pays, l'impossibilité pour les travailleurs de se documenter entièrement, faute de connaître toutes les langues étrangères, rend éminemment désirable l'adoption d'une *langue scientifique universelle*. Est ce que cette langue n'est pas

déjà toute trouvée ? Est-ce qu'un idiome qui a exprimé des civilisations aussi différentes que celle de la République romaine et celle du moyen âge, qui a fourni au droit, à la théologie, à bien d'autres sciences encore, pendant des siècles, leur unique instrument d'élaboration et de diffusion, n'a pas donné les preuves les plus convaincantes de sa souplesse et de ses facultés d'adaptation à toutes les idées et à tous les faits ? Le latin, hier encore, était la langue de tous les savants. C'est en latin qu'on a traduit le *Discours de la méthode*, lorsqu'il s'est agi de vulgariser, de répandre dans le monde entier les idées cartésiennes. C'est au latin qu'il faudra revenir lorsque se seront achevées dans le ridicule les tentatives de *volapük* et d'*esperanto* que nous voyons végéter sous nos yeux. Il se publie actuellement à Budapest un journal mensuel destiné aux collégiens, le *Juventus*. Cet organe, rédigé entièrement en latin, contient des articles sur l'aviation, sur l'automobile, sur tous les sports qui passionnent aujourd'hui nos enfants. On y lit des études sur Shakespeare, sur les expositions artistiques de France, d'Allemagne, d'Italie, on y trouve des problèmes de mathématiques, etc. C'est une preuve concrète de l'extrême facilité qu'aurait un *Office international d'humanisme*, fondation sur laquelle j'appelle toute votre attention, à rendre facilement accessibles, à la masse des travailleurs répandue dans tout le monde entier, tous les ouvrages intéressants qui paraissent chaque jour dans les divers idiomes de l'humanité, parfois dans des littératures récemment réveillées, mais peu accessibles (polonais, tchèque, magyar, roumain, etc.) Je sou mets l'idée, qui me paraît digne d'être creusée. Si elle prenait corps, nous verrions se confirmer solidement cette vérité (dont, pour ma part, je suis déjà convaincu), que les études les plus élevées sont en même temps les plus pratiques.

AMB. COLIN.

— o —
La prononciation latine
 — o —

... Vous la connaissez donc, me dira-t-on, la prononciation exacte du latin ? Etiez-vous un contemporain d'Auguste ?

Plutarque, qui avait vécu plusieurs années à Rome, a con-

servé à chaque nom romain, dans ses *Vies*, le son qu'il avait en latin. Or, mon collègue, M. Augustin Hamel, rappelait l'autre jour que nous y trouvons : 1° la lettre *u* traduite par le son *ou* dans *Moukios* (Mucius), *Broutos* (Brutus) ; 2° les gutturales dures : *Kaisar* (Cæsar), *Kikérôn* (Cicero), *Soulpikios* (Sulpicius) ; 3° la prononciation dure de la syllabe *ti* prouvée par les exemples suivants : *Domitios* (Domitius), *Loutatios* (Lutatius) ; 4° enfin, la séparation de l'*m* et de l'*n* des consonnes qui les suivent : *Lentlos* (Lentulus), *Orténsios* (Hortensius), *Dekembrios* (december).

La prononciation exacte du latin, dans ce qu'elle a d'essentiel, est donc bien nettement établie. Elle s'est prolongée jusque dans beaucoup de mots français, tels que : *course*, *courir*, *toux*, *tousser*, *étoupe*, *tour*, etc. Nous disons le *coucou*, ce qui ne nous empêche pas de prononcer *cuculus* !

De même pour l'accentuation, inséparable d'une prononciation convenable. Elle est fixée par la prosodie. C'est autre chose de réciter à la française, tout uniment :

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi

ou de le mélodier suivant la mesure. Et si on trouve l'hexamètre trop compliqué, qu'on fasse l'expérience sur le vers alcaïque, plus semblable à la conversation :

Odi profanum vulgus et arceo . . .

Cette strophe, prononcée à l'italienne, est admirable de force et de mélodie.

J'ai dit « à l'italienne », parce que, des trois prononciations types du latin : italienne, allemande et française, c'est l'italienne qui, dans la moyenne des cas, se rapproche le plus de la prononciation antique, c'est celle dont l'adoption coûterait aux autres pays le moins de sacrifices. Voyelles, diphtongues, consonnes, les Italiens les prononcent presque toutes à l'antique. Les *Etudes franciscaines*, très favorables à la réforme, relevaient l'autre jour ce privilège, en observant avec raison qu'il n'y avait d'exception que pour trois consonnes seulement, *c*, *g* et *z*. Et encore !

Si *g* est toujours dur pour les Allemands, les Français le prononcent *j*, son rapproché de *dj* devant les sons *e*, *i*. Quant au groupe *gn*, il y a beaucoup de cas où nous le prononçons

doux : *agneau*, *bénigne*. La lettre *z*, prononcée *dz* par les Italiens, est prononcée *z* par nous ; ce n'est pas une différence bien sensible.

Il est vrai qu'il y a le *c* ! Où les anciens disaient *Kikéro*, les Italiens prononcent *Tchitchéro*, et nous *Cicero*, ce qui n'est pas meilleur. Je pense, moi aussi, qu'il vaudrait mieux passer sur cette difficulté, la seule sérieuse, en considération de toutes les autres supériorités de la prononciation italienne. Celle-ci se rapproche trop de l'idéal pour que nous nous butions à une particularité presque unique, qui, après tout, est un adoucissement. D'autant plus que rien ne nous empêche de nous concerter avec les autres nations pour persuader aux Italiens d'identifier, même sur ce point, leur prononciation actuelle avec la pure diction classique.

L'esthétique n'est pas seule intéressée à la réforme. Nous comprendrons mieux aussi les étymologies de notre langue et le rôle, dans la formation du français, de l'accent latin. Nous aurons, de plus, facilité notre connaissance de l'italien et de l'espagnol, deux langues qu'on apprend de plus en plus, parce que les intérêts de notre industrie et de notre commerce les rendent de plus en plus nécessaires.

Est-ce tout ? Le clergé et les catholiques ont une autre raison de ne pas s'entêter à cette prononciation dont saint François de Sales écrivait déjà au cardinal Baronius : « Il n'y a pas de pays où on emploie une prononciation du latin plus absurde qu'en France (*ineptiore latini sermonis pronuntiatione*). » Cette raison, on la trouve tout au long développée dans le livre que vient de publier sur ce sujet M. Camille Couillault, honoré de l'approbation du Rme dom Pothier et de S. Em. le cardinal Merry del Val.

La plus haute nécessité que servira la prononciation uniforme du latin est celle de l'unité liturgique. Liée à l'unité du chant grégorien, celle d'une prononciation correcte des voyelles et des consonnes rendrait plus juste l'interprétation du chant fixé par l'Eglise.

Et je ne parle pas de tant d'autres circonstances où l'uniformité de la diction latine pourra rendre de grands services : conciles, conelaves, congrès de tout genre, et enfin les visites au Père commun des fidèles. Tous les ecclésiastiques ne par-

lent pas l'italien, tous savent ou doivent savoir le latin ; pourquoi continueraient-ils à s'empêcher d'en faire usage entre eux, à cause de la divergence des dictionnaires nationales ?

Nous concluons donc, tant avec la revue universitaire de *l'Enseignement secondaire* qu'avec les *Etudes franciscaines* et avec M. Couillault, à l'utilité, à la nécessité, pour nous, Français, de substituer à notre prononciation présente du latin, ridicule et illogique, une prononciation plus scientifique et plus réelle. Elle sera aussi la plus utile et la plus féconde en résultats pratiques. Enfin elle est souhaitée du Saint-Siège.

(*Univers.*)

JACQUES ROCAFORT.

Déformations religieuses, en France

— o —

Vous connaissez le mot célèbre du saint curé d'Ars : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, on y adorera les bêtes. »

Cette parole se vérifie de nos jours, en maint endroit. Là même où il y a encore un prêtre, mais où l'anticléricalisme du dernier demi-siècle l'a systématiquement rejeté à l'écart, il n'est pas rare de trouver des personnes qui retournent au paganisme ou bien s'adonnent à des sectes, à des pratiques, à des superstitions qu'on n'aurait jamais pensé pouvoir fleurir dans notre pays. Nous ne parlons pas seulement de certains névrosés de la capitale ou des grandes villes. Il en est de ceux-là, on le sait, qui, nés catholiques, se font bouddhistes ou musulmans à certaines heures, par curiosité, par pose, ou pour éprouver des sensations neuves. Nous ne parlons pas non plus de ces esprits forts — ou faibles — qui, incapables, disent-ils, de conserver à trente ans la foi trop ingénue de leur enfance, aiment mieux croire aux devins et aux chiromanciennes. Ne pouvant plus jurer par le Pape et par l'Evangile, ils jurent par les cartes et par les astres. Détraquement et snobisme.

Mais nous voulons parler plutôt de beaucoup de braves gens plus simples, qu'on a rendus défiants du prêtre, ennemis du catholicisme, et chez lesquels un fond de sentiment religieux

très sincère, le respect réel de la puissance divine, le besoin de prière, s'exaltant à vide, devient un mysticisme dépravé. Est-il vrai, par exemple, qu'il existe, dans plusieurs départements du centre de la France, des paysans adorateurs du soleil ? On l'affirme. Je les crois bien peu nombreux en tous cas.

Mais soupçonniez-vous qu'il y a, dans la province lyonnaise, assez de *spirites* faisant des théories d'Allan Kardec une religion, assez de Mormons, assez d'*Adventistes*, pour que S. E. le cardinal Coullié ait dû se faire un devoir, tout récemment, de prendre contre eux plusieurs ordonnances ? C'était faire beaucoup d'honneur à des folies, dira-t-on. En eux-mêmes ces systèmes ne sont rien autre chose que folies, en effet. Mais vous savez comme la folie est contagieuse. Ces espèces de religion faisaient tous les jours des prosélytes. Il fallait en arrêter l'extension. Aussi bien tout n'est pas incohérence pure dans ces rêves insensés. Et les évêques doivent prévenir autant que condamner. L'erreur ne serait jamais séduisante, s'il ne se glissait en elle quelque parcelle de vérité. Elle s'insinue d'abord par là. Puis l'imagination crée à côté ses fantaisies. Puis enfin l'amour-propre, mêlant tout, érige tout en certitude et en système. On invente des observances, on s'attarde à des dévotions ridicules, on se donne l'illusion de bonheurs lointains ou proches, car l'homme ne s'égare que dans l'espoir d'être heureux. On s'exalte dans ces pensées et dans ces pratiques. Et voilà une religion pour anticatholiques et pour décadents.

Mgr Coullié a donc condamné, tout d'abord, le *spiritisme*. Cette doctrine est bien connue. Elle attire par sa prétention de nous mettre en communication avec les morts. En prenant à son compte certains phénomènes naturels encore mal expliqués, tels que la télépathie et la transmission de pensée, elle se donne, aux yeux des naïfs, des apparences de réalité. Elle est une réédition à l'usage des modernes des théories antiques de la magie et de la métempsychose. Pour la foule, c'est du merveilleux. Aussi ne saurait-on croire avec quelle ardeur certains s'y adonnent. Les crédules se suggestionnant les uns les autres, il arrive — nous avons vu cela à Rouen — que tous les habitants d'un quartier ne semblent occupés par moments qu'à appeler les esprits, à faire tourner et parler les tables, à deviner et à prophétiser. Les têtes s'y perdent souvent. Le cardi-

dal Coullié sauve le bon-sens autant que la foi en redisant à ses fidèles les condamnations de l'Eglise.

Le *mormonisme* est une folie américaine. Ce qu'on connaissait surtout des Mormons, en Europe, c'était leurs mauvaises mœurs. La doctrine religieuse est autre chose : d'après elle, Dieu n'est que le plus puissant des hommes et nous devons aspirer tous à devenir dieux à notre tour. C'est toujours, on le voit, le fameux *Eritis sicut dii* dit par le serpent à nos premiers parents. En outre, le Christ doit revenir ici-bas pour y régner pendant mille ans. Le Paradis sera alors sur la terre. Voilà le rêve que commençaient à faire quelques Français que l'autorité religieuse vient de rappeler à la raison.

Quant aux *adventistes*, ils enseignent aussi le *Millenium* comme les Mormons. Ils se divisent en six sectes différentes. Celle qui a fait à Lyon quelques adeptes s'intitule : « Adventistes du Septième jour ». Ils attendent un prochain avènement du Christ, prophétisent son règne pour une durée de mille ans, et, en fait de culte, observent le sabbat (le septième jour) au lieu du dimanche. De là leur dénomination.

Une particularité du culte des adventistes est le baptême par immersion. Baptême des adultes seuls, car ils nient la validité du baptême des enfants. « Récemment, dit un journal, le pasteur adventiste lyonnais a baptisé quatre personnes en les plongeant totalement dans les eaux du Rhône, à la grande joie des curieux assemblés sur la rive. »

Comme tous ces spectacles de sottise doivent nous faire aimer l'autorité et l'appui de notre Sainte Mère l'Eglise romaine !

(Semaine de Rouen.)

En Angleterre

LE ROI GEORGES ET LA REINE MARY

Je suis de retour en Angleterre après une absence d'un mois ; et ce qui me frappe tout d'abord, c'est l'immense popularité du roi et de la reine.

Certes, ils ont acheté cette popularité à un prix assez élevé. Afin de se montrer le plus possible à leurs sujets et de prodiguer aux Anglais le spectacle de ces brillants cortèges dont ils

sont si avides, Georges V et son auguste épouse ont bravé toutes les fatigues. Ils se sont rendus en grande pompe, à l'occasion du couronnement, à Westminster, à Saint-Paul, au Palais de Cristal, de telle sorte que la population de Londres a pu rassasier ses yeux de la vue de ses souverains. Puis ils se sont transportés en Irlande, dans le Pays de Galles, où ils ont fait revivre, après plusieurs siècles, la cérémonie de l'investiture de l'héritier de la couronne; et maintenant ils se font voir à l'Ecosse. Partout, sur leur passage, ils ont laissé des preuves admirables de leur tact et de leur bonté.

En Irlande, contrée catholique, ils se sont montrés pleins de déférence pour la hiérarchie de l'Eglise romaine et pour les institutions religieuses du pays. Ils ont visité le collège national ecclésiastique de Maynooth, où ils ont été reçus par le cardinal Logue et douze archevêques et évêques revêtus de leurs ornements pontificaux. Les souverains n'ont pas dissimulé l'intérêt que leur inspirait ce magnifique établissement, dans lequel la presque totalité des prêtres catholiques de l'Irlande font leurs études. Le cardinal Logue et l'archevêque de Dublin ont été invités au grand dîner que le roi a donné aux autorités civiles et militaires. De même l'évêque catholique de Mevenia faisait partie du cortège royal à l'investiture du prince de Galles.

(Du correspondant de la *Croix* de Paris).

— o —

Pour les Monographies paroissiales (1)

— o —

A la campagne, depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre, tout le monde s'occupe activement et fait monter sans cesse vers Dieu la prière du travail, si belle quand elle s'échappe d'un cœur chrétien sachant offrir ses peines et ses sueurs au ciel pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Pendant ces longs mois d'été, le ministère laisse au clergé rural d'assez nombreuses heures de loisir. Comment employer ce temps libre ?

(1) Nous reproduisons, de la *Semaine religieuse du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer*, cette lettre d'un correspondant, dont la lecture offrira de l'intérêt à beaucoup de nos lecteurs. R.É.D.

Une des grandes joies et le meilleur honneur que puisse rêver le prêtre, c'est l'amour du travail intellectuel. — Les charmes et les consolations de l'étude ! Qui les connaît mieux et peut en parler avec plus de conviction que le curé de campagne qui sait y adonner son esprit et son cœur ?

Croyez-le bien, cher monsieur le curé, il ne me vient pas à l'idée de vous donner des conseils, à vous et à ces admirables prêtres qui sont nos pères dans la foi. Il faudrait pour cela une autorité, une mission et un talent que je ne possède pas. Mais, à l'exemple d'hommes de la bonne école, j'ai toujours compris que l'amour de l'étude et le travail intellectuel sont l'aliment, le complément indispensables de toute vie pastorale bien réglée.

L'expérience est faite depuis longtemps : on a souvent rencontré des curés bâtisseurs d'églises et de presbytères, directeurs d'œuvres, fondateurs d'écoles, et qui de temps en temps trouvaient le moyen de jeter dans le public une publication signée de leur nom et que le public accueillait toujours avec intérêt.

Grâce à Dieu, dans la plupart des presbytères de la campagne et même des villes, le travail intellectuel est toujours en honneur. Malgré l'éloignement des grandes bibliothèques et la difficulté de se procurer des livres, nos prêtres de village savent être des hommes d'étude.

Les études historiques semblent, de nos jours, attirer particulièrement l'attention des curés de campagne. La vogue est aux mémoires, aux monographies, aux recherches d'histoire locale. Beaucoup de prêtres se sont mis avec ardeur à compiler *les anciens registres*, à consulter *les vieux papiers* et à recueillir les antiques traditions, pour faire une notice historique sur le petit coin de terre qui les a vus naître ou le berceau dont ils ont la charge comme pasteurs des âmes.

Bravo ! Voilà de la bonne besogne, accomplie dans les moments libres, après toutes les autres occupations d'une vie sacerdotale bien réglée. Nous avons besoin de toutes ces monographies pour aider à élever définitivement un jour cet admirable monument qu'on appelle l'Histoire du diocèse, l'Histoire de l'Eglise. — Quelle gloire pour un clergé qui prête ses efforts personnels et unanimes pour une telle Œuvre !

A côté des questions générales qui sont du domaine d'un petit nombre, il y a les questions locales. On l'a dit depuis longtemps, et les esprits judicieux sont unanimes à le reconnaître : « Chaque curé a pour ainsi dire la mission « d'écrire l'histoire de sa paroisse depuis les temps les plus reculés jusqu'à « nos jours » (1). En effet, pour ceux qui veulent s'en donner la peine, dans les annales de la plus petite paroisse, il y a de quoi occuper tous les moments libres du ministère pastoral. Pour cela, dira-t-on, il faut se faire historien, hagiographe, archéologue, géologue, géographe, etc. — Pourquoi pas ? Est-ce que cette occupation, ce plaisir, cette récréation, si l'on veut, n'en valent pas d'autres ?

Qu'importe le sujet choisi, pourvu qu'il soit une alimentation à la vie intellectuelle et puisse montrer l'action de Dieu et l'influence de l'Eglise sur ce petit coin de la vigne dont on a la charge.

Sans doute, il en est qui trouvent excessives, inutiles même « la recherche et l'étude des vieilleries. » C'est la réflexion des intellectuels dont l'horizon s'arrête aux faits divers d'un journal : eh bien, vrai, on a le droit d'avoir un autre idéal.

Vivons de l'histoire et faisons vivre l'histoire.

A mon humble avis, la première étude qui s'impose avant tout autre à chaque curé de campagne, dès son arrivée dans sa paroisse, c'est l'histoire de son église. Sur ce sujet, il y a un cadre à remplir, un programme à étudier, que tout prêtre peut aborder et traiter avec succès.

Par exemple :

« A quelle époque remonte l'église paroissiale ? — Par qui a-t-elle été bâtie ? — Quel est son style ? — De qui dépendait-elle ? — D'un évêché ? — D'un prieuré ? — Etait-elle église abbatiale, collégiale, seigneuriale, paroissiale ? — A-t-elle subi des transformations ? — A l'extérieur, quels sont les détails qui la caractérisent : Portail, contre-forts, bas-reliefs, inscriptions, écussons, statues, dimensions, etc. ? — A l'intérieur, quelles sont les dimensions ; longueur, largeur, hauteur ? — Quel est son aspect ? — Quel est le mobilier : autels, statues, chaire,

(1) Léon Gautier : *Lettres d'un Catholique*.

confessionnaires, tableaux, châsses, statues, etc. ? — Quelle est l'origine et la valeur de ces objets ? — Combien le clocher renferme-t-il de cloches ? Quelles sont les inscriptions ?

« Ne trouve-t-on pas sur le territoire de la paroisse des ruines ou au moins des vestiges d'anciennes églises ou chapelles détruites pendant les guerres ou enlevées au culte par la Révolution ? — A quelle époque remontaient ces anciennes églises ou chapelles disparues ? — Comment, par qui, dans quelles circonstances ont-elles été enlevées au culte, etc ? »

« Quel était le patron laïque de l'église actuelle ? — Qui nommait à ce bénéfice ? »

« Quel est le saint titulaire de l'église ? — Quel est le saint titulaire de la paroisse ? — Est-ce que ces saints patrons n'ont pas été changés au mépris des règles de la liturgie et des anciennes traditions pour satisfaire un engouement plus ou moins intelligent en faveur de nouvelles dévotions à la mode ? »

Hélas ! nos bons vieux saints, les saints qu'invoquaient nos pères, dont ils donnèrent les noms à leurs enfants, dont on raconte les légendes et les miracles dans les réunions familiales, qu'on priait dans toutes les nécessités, ont été détrônés trop souvent de leur ancienne place d'honneur ; parfois on les a mis au rancart et au rebut comme on le ferait pour de vulgaires députés ou de simples sénateurs qui ont cessé de plaire. On a complété l'œuvre de la Révolution en expulsant des églises paroissiales beaucoup de nos vieux saints... comme on a expulsé les religieux de leurs monastères et les curés de leurs presbytères !

De grâce, ayons pitié de nos vieux saints !

Oh ! si on savait le comprendre, combien « l'Hagiographie paroissiale », ainsi qu'on l'appelle, est faite pour retenir plus d'un bon esprit et inspirer d'excellents travaux !

On peut affirmer sans crainte d'être démenti que le très grand nombre des églises avaient autrefois des dévotions, des confréries, des pèlerinages, des fêtes spéciales avec un caractère particulier et local. Tout cela était la vie et l'honneur de la paroisse que vous administrez, mon cher curé. — Pourquoi ne pas vous mettre à cette étude ?

Les pratiques de la religion, les dévotions locales sont parfois l'objet de nombreuses attaques. Sans doute, toutes ces

attaques n'ont rien de fondé, je le sais ; mais, il en est de perfides, de spécieuses et qui perdent les âmes. — N'est-ce pas aux prêtres et à nous, catholiques, de faire cesser ce scandale historique ?

Evidemment, pour un tel travail, il faut mesurer ses forces, recueillir des matériaux, préparer la besogne. Mais, de grâce, il ne faut pas reculer. Qu'on se mette à l'œuvre.

Il faut d'abord consulter les ouvrages imprimés : ils sont nombreux. Avec les renseignements bien choisis qu'ils renferment, on peut arriver à un excellent résultat, même pour les travaux les plus difficiles. Toutefois, il faut bien se persuader qu'avec les seuls renseignements puisés exclusivement dans des ouvrages imprimés, on ne saurait composer une œuvre de valeur. Il faut avoir recours aux manuscrits, aux textes originaux, selon l'axiome aujourd'hui admis par tous : « Les sources, les sources, toujours remonter aux sources. » On ne publiera jamais assez de textes.

Les bulles de fondation des anciennes confréries, les règlements édités à différentes époques avec les approbations épiscopales, le catalogue des indulgences, les registres aux délibérations, les livres de comptes, les cueillons, etc., sont autant de sources qu'on peut consulter avantageusement.

De plus, il y a encore, dans la paroisse, des vieillards : quel bonheur de les interroger et de les faire parler ! — Il y a encore de vieilles traditions : quel plaisir de les recueillir, de les noter, de les contrôler !

A toutes ces sources vous avez pris de nombreuses notes. J'aime à vous voir en possession d'une grande quantité de fiches, avec lesquelles vous jouez aussi facilement qu'un joueur émérite le ferait avec un jeu de cartes. C'est le moment de classer comme vous l'entendez.

Les plans, les programmes, les méthodes d'hagiographie paroissiale abondent ; on a l'embaras du choix. Vous pourriez cependant classer toutes vos notes sous ces titres :

1° Origine de la dévotion.

2° Les Confréries : règlements, indulgences, revenu.

3° Les Reliques : origine, reconnaissance.

4° Les Statues : caractère, description, valeur.

5° Fêtes : leur caractère.

6° Pèlerinages locaux, régionaux.

7° Prières, pratiques, etc.

L'esprit fixé sur vos notes, vos chères notes, amassées au prix de tant de peine, mettez-vous à l'œuvre pour écrire votre premier ouvrage, que d'autres suivront. Rien que d'y penser, l'eau va vous monter à la bouche ! Bon courage.

Après l'étude historique de l'église paroissiale et des saints patrons, chaque curé a encore le devoir d'étudier l'histoire des prêtres qui, avant lui, ont desservi la paroisse. Pour ce travail, les vieux registres de catholicité et les anciens comptes seront sa principale ressource, à laquelle toutefois il pourra ajouter les archives de l'évêché.

A la liste des anciens curés et vicaires, pourquoi ne pas tâcher de joindre celle des prêtres nés dans la paroisse ? Jadis, chaque village, chaque hameau, offrait son contingent au recrutement de la milice sacrée. C'est un acte de justice de faire revivre les vénérables familles patriarcales, toujours heureuses de découvrir et de favoriser les vocations religieuses. Tous ces noms rappellent à l'esprit et au cœur quelque chose de la vérité, de la beauté, de la douceur des temps anciens.

Je m'arrête, monsieur le curé. Je me figure vous voir et vous entendre me reprocher en riant mon enthousiasme pour l'histoire locale, pour l'hagiographie paroissiale.

Que voulez-vous ? Le travail intellectuel, sous toutes ses formes, me semble si naturel, si indispensable, si honorable dans un presbytère de campagne, que je cède toujours au désir de le recommander.

Enthousiasme de ma part, direz-vous, soit. Mais laissez-moi vous faire remarquer qu'à l'exemple du grand Pape d'aujourd'hui, qui a succédé à l'autre grand Pape d'hier, le très grand nombre de nos évêques de France poussent leurs prêtres à faire l'histoire de leur paroisse.

Alors, si vous dédaignez, non sans raison peut-être, le vulgaire correspondant que je suis, vous ne manquerez pas d'écouter, avec le respect qu'ils méritent, la voix de nos évêques qui plus que jamais restent pour nous des pères qui commandent, des chefs qui dirigent, des docteurs qui instruisent.

Adieu, monsieur le curé. Au plaisir de lire votre premier ouvrage.

C.